



COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuchâtel, le 16 août 2019

Rentrée scolaire après les vacances estivales : appel à une prudence accrue pour les automobilistes

Lundi 19 août 2019 aura lieu la rentrée scolaire après les vacances estivales, la police neuchâteloise appelle donc les automobilistes à une prudence accrue à l'occasion de cette dernière. Pour garantir la sécurité des écoliers, elle renforcera ses contrôles de vitesse aux abords des collèges durant la semaine prochaine et ceci jusqu'au vendredi 23 août.

Ce lundi, les écoliers reprendront le chemin de l'école après une longue période de vacances. Certains y chemineront pour la première fois tandis que leurs aînés auront peut-être oublié les règles élémentaires de sécurité et risquent d'être distraits, voire imprudents aux abords des routes.

Par leur taille, les enfants sont peu visibles, ils perçoivent mal les distances et les vitesses et leur champ visuel est réduit, une prudence accrue de la part des automobilistes est donc requise et la police tient à rappeler quelques consignes de sécurité:

- **ralentir à l'approche des écoles et plus particulièrement des passages de sécurité et s'arrêter complètement pour faciliter le passage des enfants;**
- **anticiper les réactions des jeunes piétons;**
- **garder ses distances en toutes circonstances;**
- **ne pas prendre le volant si l'on n'est pas apte (alcool, drogue, fatigue, stress, etc.);**
- **amener les enfants à pied à l'école.**

La police neuchâteloise marquera la semaine de la rentrée scolaire par une présence accrue, ainsi que par des contrôles de vitesse additionnels aux abords des collèges du canton. Cela en particulier aux heures d'arrivée et de sortie des élèves.

Pour de plus amples renseignements:

Cap Alain SAUDAN

Chef de la police de la circulation

mailto : alain.saudan@ne.ch

Tél. 032 889 90 00